FORMATION MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES

(MAC) SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FICHE DE PRESENTATION

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail, à savoir :
Action de formation
Cette formation n'est plus enregistrée au RS (répertoire spécifique)/ pas de n° RNCP France Compétences
L'organisme certificateur est l'INRS (Institut National Recherche & Sécurité)

Objectif général :

Le **MAC SST**, ou Maintien et actualisation des compétences, est une obligation pour tout sauveteur secouriste du travail. Chaque personne disposant d'un certificat **SST** doit suivre une **formation de MAC SST**, tous les deux ans (24 mois). Ce stage d'1 jour permettra aux SST de réactualiser leurs compétences, ainsi que de respecter leurs prérogatives.

Les stagiaires réapprendront rapidement toutes les connaissances et pratiques techniques pour intervenir dans une situation d'accident et contribuer à la mise en place d'actions de prévention.

Programme/ Contenu (par ordre chronologique)

Accueil/ Installation dans la salle/ Temps de Présentation de la formation

Domaine de compétences 1
Intervenir face à une situation d'accident du travail
Protéger de façon adaptée
Examiner la victime
Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptées au plus près de la victime

Domaine de compétences 2
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EPREUVES CERTIFICATIVES

Temps de recueil du niveau de satisfaction

Public concerné (prérequis, contexte, effectif) :

Fonction des stagiaires **: tout salarié** qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail. **Le diplôme MAC SST ne peut s'acquérir qu'après avoir passé la formation initiale SST 2 ans auparavant.**

Age éventuellement requis : être âgé de plus de 18 ans
Niveau scolaire requis : aucun niveau scolaire requis, mais il est nécessaire de savoir lire et écrire la langue française
Positionnement à l'entrée : pas de positionnement écrit, mais un questionnement oral en début de formation, pour évaluer le niveau de connaissances des stagiaires, dans le domaine visé

Candidat en situation de handicap : prendre contact avec nos référents handicap Aurore GILLOT (03.81.47.92.92) pour une étude personnalisée (faisabilité & compensations envisageables)

CENTRE DE FORMATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (CFB)
CULTIVONS LES RÉUSSITES
15 Impasse des Saint Martin • 25 000 Besançon • 03 81 47 92 92 • **cfp.besancon@mfr.asso.fr** • www.cfbfc.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°43250000425 auprès du préfet de région Bourgogne Franche-Comté • Code NAF : 8559A •SIRET : 30677271600024

Nombre de participants :
4 à 10 participants par session. En dehors de ces effectifs, la session de formation ne pourra être organisée. Le CFB peut être amené à accepter l'inscription de salariés de plusieurs entreprises sur une même session.

Durée, dates, horaires, délai d'accès, lieu :

1 jour soit 7 heures
Horaires : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (ces horaires pourront être légèrement modifiés sur demande, si la formation est organisée en exclusivité pour des salariés d'une même structure)

Dates : (1 journée) : Pour cette action de formation (contrairement à la formation initiale SST), *le CFB ne propose pas de calendrier de sessions*. Le CFB ne pourra organiser une session MAC SST qu'à partir du moment où l'effectif minimum de 4 participants potentiels sera atteint

Lieu : ○ au CFB- 15 Impasse des Saint-Martin 25000 BESANCON
ou ○ autre endroit possible (chez l'employeur des salariés à former)

Méthodes et moyens techniques/ pédagogiques :

Modalité (Présentiel, Distanciel, Hybride) **: Présentiel** exclusivement

Une salle équipée de chaises et tables suffisamment spacieuse permettant de pratiquer les gestes dans de bonnes conditions
Mannequins adulte, enfant, nourrisson et leur dispositif d'hygiène
Défibrillateur de formation
Matériels divers permettant la simulation de cas concrets
Trousse de secours équipée du matériel de base
Maquillage divers permettant la simulation de blessures
Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard
L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veille à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion.

Coût :

Coût pédagogique :
forfait total de 164 € par stagiaire pour des demandes individuelles
110 € de l'heure, soit un forfait de **770€**, pour un groupe de minimum 5 salariés d'une même entreprise

Les OPCO des entreprises prennent en charge cette formation
Net de taxe, le CFB n'est pas assujetti à la TVA.
Tous frais inclus (sauf les déjeuners non prévus par le CFB)

Personne chargée de la formation :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le formateur. Le formateur est à jour de ses compétences et titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateur SST » délivré par le réseau INRS.

Nom du formateur : FLAMENT Sylvain ou SUTTER Fanny

Suivi de l'action :

Diffusion et signature de feuilles d'émargement par ½ journées. Attestations individuelles de fin de formation

Modalités d'évaluation de l'action :

Un questionnaire d'enquête préalable est adressé à l'employeur en amont de la formation, pour aider le formateur à se faire une idée du niveau de sensibilisation à la sécurité au travail du personnel.

Durant la formation, évaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation. Questions verbales
Points et retours réguliers sur le ressenti des stagiaires concernant l'avancée de la formation.
Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours (Le SST est évalué sous forme d'évaluation certificative, sur la base de gestion d'accidents simulés en salle, ainsi que lors d'un échange-questionnement portant sur ses compétences en matière de prévention)

Bilan « à chaud » en fin de formation (questionnaires individuels de satisfaction). Questionnaires individuels d'évaluation de l'action de formation 3 à 6 mois après (à froid). Si la formation a été financée par un employeur, celui-ci sera également interrogé sur son niveau de satisfaction

Sanction finale de la formation : A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation, et s'il a satisfait à l'évaluation finale, il reçoit sa **nouvelle carte de Sauveteur Secouriste du Travail** valable 24 mois, ainsi qu'un aide-mémoire INRS. *Avant la fin de cette période de validité ; le SST doit à nouveau suivre et valider une session de Maintien et Actualisation des compétences-MAC, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois

---

Les chiffrages suivants (satisfaction, réussite, effectif) incluent les formes initiales et MAC de SST

Satisfaction : ***97.5 %*** *des stagiaires* formés sur *2025* se sont déclarés satisfaits, en fin de formation SST (l'ensemble des stagiaires formé a répondu à cette enquête)

Sur les stagiaires formés au SST en *2025*, seuls *2* ont répondu à l'enquête de satisfaction « à froid », 3 mois après formation. Ils ont réitéré leur niveau de satisfaction à hauteur *de 100%*

Lorsque la formation était financée par un organisme, en 2025 (employeur, organisme de formation…), le taux de recommandation calculé sur les retours est de *86.67 %*

Taux de réussite à l'examen : *95,1 %* des stagiaires formés sur *2025* ont validé la certification (*221* stagiaires présentés)

Possibilité de Continuité de Parcours :

*Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur secouriste devra à nouveau suivre une session de **Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST)** d'une durée de 7 heures et valider les 2 épreuves certificatives à l'issue du stage. Contactez-nous

Inscription/ Contact :

C.F.B. – 15, impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON
Fanny FLEURY, Référente Relations Entreprises **Mail : fanny.fleury@mfr.asso.fr** Tél : 03.81.47.92.93